

**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
 Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT



4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

**CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS**

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris.

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000.0 (mille virgule zéro) euros représentant les versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée : 2L Performance, SARL en formation dont le siège social sera situé à 3 Sente Du Coteau 78350 Jouy-En-Josas FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 29/04/2024.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
  - o Frédéric Laurent Sadys la somme de 400.0 euros ;
  - o Dominique Jean-Marie Octave SEZNEC la somme de 300.0 euros ;
  - o Laurent Daniel BOYER la somme de 300.0 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 26/10/2024 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le **30 AVR. 2024**



**Me Antoine BASSOT**

Lutte contre le fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté  
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement